

Les Partenaires externes

* **Syndicat Mixte à Vocation Scolaire (S.I.V.S.)**

Les communes de Saint-Paul sur Save, Bretx et Menville se sont regroupées en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour permettre aux enfants de chacune des communes de bénéficier d'un parcours scolaire depuis la maternelle jusqu'au CM2. Le R.P.I. est une notion du ministère de l'Education Nationale.

Les différentes mairies partagent les coûts inhérents (mise à disposition des locaux de classes et de cantines, divers travaux ...) et se sont regroupées via le S.I.V.S. pour gérer la partie extra-scolaire autour de ce R.P.I. (personnel de cantine, personnel garderie, relation avec le Conseil Général pour la partie gestion du circuit bus entre les trois communes) ainsi que le personnel A.T.S.E.M. de la maternelle.

* **Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement (S.M.E.A.)**



Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dont le siège social se situe à Toulouse est un établissement qui exerce l'activité captage, traitement et distribution d'eau.

Le S.M.E.A. est composé de 15 secteurs géographiques pour gérer localement cette activité. La commune de Saint-Paul sur Save est rattachée au secteur de Grenade.

Elle a délégué au S.M.E.A. les compétences assainissement collectif et autonome et pluvial.

* **S.I.E. VALLEE DE LA SAVE ET COTEAUX DE CADOURS**

C'est le Syndicat Intercommunal des Eaux de la vallée de la Save et des coteaux de Cadours, il gère le réseau d'adduction d'eau potable. Il est situé à la même adresse que le S.M.E.A. 31 à Grenade.

* **Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute Garonne (S.D.E.H.G.)**



Le S.D.E.H.G. est un établissement public à coopération intercommunale créé en 1938, auquel adhèrent 588 communes.

Autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité en Haute-Garonne, il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de lignes et équipements basse et moyenne tension qui sont ensuite concédés pour leur exploitation à E.R.D.F.

En savoir plus...

S.D.E.H.G.

* **Syndicat Mixte Pour l'Etude et la protection de l'Environnement (s.m.e.p.e.)**



Le S.M.E.P.E., c'est quoi ?

Créé en 1991 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, le **Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne** réunit le Conseil Général, 265 communes volontaires du département, des associations de protection de l'environnement et divers organismes et institutions compétents en matière d'environnement et d'éducation.

Ses actions, centrées sur les problématiques environnementales, visent notamment à favoriser **l'information et la concertation** et à développer la **sensibilisation et l'éducation à**

l'environnement et au développement durable auprès du grand public par la mise à disposition de plusieurs outils pédagogiques.

En savoir plus...

S.M.E.P.E.